



Accord sur la conservation des albatros et des pétrels

La deuxième Réunion du Comité Consultatif

Brasilia, au Brésil, du 5 au 8 Juin 2006

Rapport financier 2005 - 2006

Les auteurs: Secrétariat

Rapport financier

Objet

Présenter à la réunion un rapport financier de l'année 2005 et informer la réunion sur les états financiers actuels du budget pour l'année 2006.

Contexte

Lors de la première réunion des Parties (MoP1), le budget annuel pour l'Accord d'un montant de 200 000 USD (dollars américains) par an a été approuvé pour les exercices financiers 2005 et 2006 (Résolution 1.2) sur la base des barèmes de contribution tels que définis dans la Résolution 1.3. Lors de sa première réunion, le Comité consultatif (CC) a soutenu la recommandation qu'à l'avenir le budget et le rapport financier soient présentés en dollars australiens (AUD).

MoP1 a également adopté le règlement financier de l'ACAP (Annexe 5 du rapport MoP1). Ce dernier prévoit, entre autres, les dispositions suivantes :

Règle 10.2

- Le secrétaire exécutif soumet aux Parties des états financiers annuels indiquant, pour l'exercice précédent :
 - (a) les revenus et dépenses se rapportant à tous les fonds et comptes ;
 - (b) la situation au regard des dispositions budgétaires, y compris :
 - (i) les prévisions budgétaires initiales ;
 - (ii) les dépenses approuvées dépassant les prévisions budgétaires initiales;
 - (iii) tout autre revenu ;
 - (iv) les sommes imputées à ces dispositions budgétaires et aux autres revenus ;
 - (c) l'actif et le passif financiers du Secrétariat et du Comité consultatif ;
 - (d) le détail des investissements; et
 - (e) les pertes d'actif proposées conformément à la Règle 9.3 et ;
- Les Parties doivent être informées de tout arriéré de paiement des contributions (Règle 5.9).

Le présent rapport financier contient ces informations et présente également à la réunion un rapport intérimaire de l'exercice financier 2006.

Comme il a été indiqué précédemment et conformément aux accords intérimaires régissant les opérations du Secrétariat, un compte unique est géré pour le Secrétariat par la Division antarctique australienne du Ministère de l'Environnement et du Patrimoine. Tous les revenus et toutes les dépenses au titre de l'Accord sont enregistrés sur ce compte. Par souci de clarté, le présent rapport a séparé les contributions annuelles des contributions volontaires et a enregistré ces dernières comme appartenant soit au Fonds général soit au Fonds spécial, conformément à la Règle financière 6.

Revenus

Les revenus réalisés au cours des exercices financiers de 2005 et 2006 figurent au tableau 1 (AUD). Le tableau comprend les contributions annuelles ainsi que les contributions volontaires. Les montants du budget 2005, en dollars américains, ont été convertis en dollars australiens d'après le taux de change du 1^{er} janvier 2005 (1,00 USD = 1,31 AUD) et c'est également sur cette base que les factures des contributions annuelles et autres dons ont été envoyées aux Parties en AUD. Les contributions pour l'année 2006 ont été converties en dollars AUD d'après le taux de change du 7 février 2006 (1,00 USD = 1,34 AUD). Tous les revenus en devises autres qu'en dollars australiens ont été convertis d'après le taux de change en vigueur le jour de réception du paiement.

Pour l'exercice financier 2005, les contributions annuelles des Parties ont été reçues de l'Australie, de l'Equateur, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud, de l'Espagne et du Royaume-Uni. Les contributions annuelles partielles des nouvelles Parties, la France et le Pérou, n'ont pas été portées à l'exercice financier 2005 mais figureront dans le rapport financier 2006.

Des contributions volontaires supplémentaires ont été reçues du Royaume-Uni. Ces contributions ont été désignées comme Fonds spéciaux, selon la Règle 7 du Règlement financier.

Les contributions annuelles de 2006 ont été reçues à ce jour de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud et du Royaume-Uni.

Tableau 1. Revenus

REVENUS DE L'ACAP 2005-2006	BUDGET 2005 \$ AUD	CHIFFRES RÉELS 2005 \$ AUD	BUDGET 2006 \$ AUD	CHIFFRES RÉELS 2006 \$ AUD
CONTRIBUTIONS DES PARTIES				
Australie	65 400	65 400	65 400	65 400
Équateur	2 600	2 666	2 600	0
France	21 800	0	87 200	0
Nouvelle-Zélande	49 700	49 700	49 700	49 700
Pérou	1 080	0	3 683	0
Espagne	32 700	32 700	32 700	0
Afrique du Sud	26 100	26 100	26 100	26 083
Royaume-Uni	85 000	85 000	85 000	85 000
Sous-total (contributions)	284 380	261 566	352 383	226 183
AUTRES REVENUS				
Fonds spécial (contributions volontaires)				
Royaume-Uni (10 000 £)		25 300		
Royaume-Uni (25 000 £, Étude sur les pétrels de Géorgie du Sud)		61 531		
Royaume-Uni (35 000 £ Fonds du Programme de travail du Comité consultatif)		81 616		
Sous-total (Fonds spécial)		168 447		
TOTAL DES REVENUS		430 013		

Dépenses

Les dépenses débitées du Fonds général pour l'exercice financier 2005, ainsi qu'une estimation des dépenses pour 2006, figurent au Tableau 2 ci-dessous. Les allocations et dépenses sont inscrites contre les postes budgétaires convenus lors de l'AC 1.

La seule dépense dépassant les dispositions budgétaires initiales a été engagée pour le poste 3.2 – Coûts du lieu de réunion et de soutien, pour lesquels l'excédent des dépenses sur l'allocation budgétaire prévue de 7 450 AUD s'élevait à 277 AUD. Les dépenses débitées du Fonds spécial figurent au Tableau 3.

Tableau 2. Dépenses – Fonds général

DÉPENSES – Fonds Général		Budget 2005 \$ AUD	Dépenses 2005 \$ AUD	Budget 2006 \$ AUD	Estimation dépenses \$ AUD	Variance +/- 2006 \$ AUD
Poste	DÉSIGNATION					
1	SECRETARIAT					
1.1	Salaires du personnel	85 150	44 499	85 150	123 517	38 367
1.2	Personnel auxiliaire	21 615	0	21 615	21 615	0
1.3	Matériel et soutien de bureau	57 325	12 177	55 675	61 353	5 678
	Sous-total (1)	164 090	56 676	162 440	206 485	-44 045
2	RÉUNIONS DES PARTIES (MoP)					
2.1	Service d'interprétation	0	0	23 580	10 000	13 580
2.2	Coûts du lieu de réunion et du soutien	0	0	14 410	16 800	-2 390
2.3	Parrainage	0	0	0	0	0
	Sous total (2)	0	0	37 990	26 800	11 190
3	RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF					
3.1	Service d'interprétation	24 130	6 000	24 130	31 028	-6 898
3.2	Coûts du lieu de réunion et du soutien	7 450	7 727	7 450	17 800	-10 350
3.3	Parrainage	5 405	3 469	5 405	0	5 405
	Sous-total (3)	36 985	17 196	36 985	48 828	-11 843
5	COÛTS DE TRADUCTION (DOCUMENTS)					
5.1	Coûts de traduction (documents)	33 100	16 333	54 060	54 060	0
	Sous-total (5)	33 100	16 333	54 060	54 060	0
	TOTAL DES DÉPENSES (1-5)	234 175	90 205	291 475	336 173	-44 698

Les dépenses excédentaires prévues pour 2006 sont le résultat de dépenses impayées engagées reportées à l'année suivante, comme indiqué au Tableau 4 ci-dessous. Des revenus ont été reportés pour couvrir les dépenses supplémentaires se rapportant aux allocations de 2005.

Tableau 3. Dépenses – Fonds spécial

Le seul poste de dépense débité du Fonds spécial en 2005 concernait une étude sur les pétrels des îles Sandwich du Sud et de Géorgie du Sud. La somme de 61 531 AUD a été allouée, dont 60 812 AUD provenaient de l'affectation de 2005 (la différence entre les montants alloués et dépensés est due aux variations du taux de change entre la date de réception du paiement et celle de l'engagement de la dépense).

DÉPENSES – Fonds spécial		Allocation 2005 \$ AUD	Dépenses 2005 \$ AUD	Allocation 2006 \$ AUD	Estimation des dépenses \$ AUD
Poste	DÉSIGNATION				
4.1	Fonds de renforcement des capacités (Article IV)	12 650	0	0	0
4.2	Programme de travail du Comité consultatif	155 797	60 812	0	77 000
4.3	Provision pour imprévus	0	0	0	0
	Sous-total (4)	168 447	60 812	0	77 000

Engagements impayés

Les dépenses impayés sont des engagements financiers pris en 2005 qui sont restés impayés à la fin de cet exercice financier. Ces engagements ont été reportés et inclus dans le budget de 2006 conformément à la Règle financière 4.3. Le Tableau 4 ci-dessous indique les engagements impayés qui ont été reportés à l'année financière 2006 au débit du Fonds général et du Fonds spécial.

Tableau 4. Engagements impayés

ENGAGEMENTS IMPAYÉS	REPORTÉS À 2006 \$ AUD
FONDS GÉNÉRAL	0
Salaires du personnel	38 367
Achat d'ordinateurs	5 678
Coûts d'interprétation	17 528
Sous-total (Fonds général)	61 573
FONDS SPÉCIAL – Programme de travail du Comité consultatif	
Base de données bibliographique pour le Groupe de travail sur la taxonomie	2 000
Analyse des données du système de détection à distance	25 000
Sous-total du Fonds spécial	27 000
Total des engagements impayés en 2005	88 573

Résumé des revenus et des dépenses

Le résumé des revenus et des dépenses de l'exercice financier 2005 figure au Tableau 5.

Tableau 5. Revenus et dépenses 2005

Désignation du Fonds	Revenus	Dépenses	Engagements impayés	Solde \$ AUD
Fonds général	261 566	90 205	61 573	109 788
Fonds spécial	168 447	60 812	27 000	80 635
Totaux	430 013	151 017	88 573	190 423

Actifs et Passifs financiers

Le total de l'actif financier du Secrétariat et du Comité consultatif est composé des soldes en espèces du Fonds général et du Fonds spécial. À la fin de l'exercice financier de 2005, il s'élevait respectivement à 171 361 AUD et 107 635 AUD.

Le total du passif du Secrétariat et du Comité consultatif est composé des engagements impayés en 2005, d'un montant total de 88 573 AUD.

Investissements

Le Secrétariat ne détient aucun investissement.

Perte d'actif

Il n'y a eu aucune perte d'actif en 2005.

Note explicative relative aux États financiers

Les dépenses encourues en 2005 étaient considérablement inférieures aux allocations budgétaires principalement en raison de deux facteurs. Le premier était le niveau relativement élevé du montant des engagements impayés qui ont été reportés à 2006. Comme il s'agissait de la première année d'opération de l'Accord, il fallait s'attendre à ce qu'il y ait un certain décalage lorsque des dépenses étaient engagées. La deuxième raison était que le coût de la gestion du Secrétariat intérimaire avait été financé en grande partie par les gouvernements de l'Australie et du Royaume-Uni, principalement par l'apport en personnel et en services de bureau. Cette situation changera lorsque le Secrétariat permanent sera établi et que l'intégralité des frais de fonctionnement sera débitée exclusivement des contributions annuelles des Parties.

Suite à donner par le Comité consultatif

Il est demandé au Comité consultatif :

1. de donner des directives concernant l'attribution des fonds à reporter au budget de 2007, et
2. de prier les Parties n'ayant pas encore soumis leur contribution pour 2006 de faciliter le paiement d'urgence.